

DYNAMIQUE DE RÉSEAU CPIE ADOUR GARONNE

BILAN QUANTITATIF ET
QUALITATIF 2019-2020



UNION RÉGIONALE
OCCITANIE



URCPiE
NOUVELLE - AQUITAINE



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SOMMAIRE

1. Contexte et enjeux	4
a) L'Agence de l'Eau Adour-Garonne	4
b) La Convention-cadre Agence de l'Eau / Unions Régionales des CPIE	7
c) La dynamique de réseau CPIE Adour-Garonne	8
2. Bilan quantitatif des actions 2019	9
a) Méthodologie de l'état des lieux	9
b) Les CPIE du bassin versant : vue d'ensemble	11
c) Action de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public	14
d) Actions de communication	16
e) Action d'accompagnement des territoires	17
3. Zoom sur les modes d'agir	19
a) Valorisation des projets présentés lors des webinaires	19
1) Webinaire 1 : Sensibilisation et communication	19
2) Webinaire 2 : Dialogue territorial et démarches participatives	24
3) Webinaire 3 : Gestion des zones humides	28
4) Webinaire 4 : Biodiversité et agriculture	31
b) Ressources et outils pédagogiques	33
4. Conclusions et Perspectives	34

MOT D'INTRODUCTION

Faire un bilan 2019-2020, c'est évoquer deux années très différentes. L'une « normale », l'autre très perturbée par le COVID.

Mais surtout, ces deux années sont celles de la construction d'un partenariat collectif entre les 3 URCPIEs (Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône Alpes et Occitanie) et les 19 CPIEs actifs sur le bassin versant, une préparation dynamique de l'avenir afin de développer une culture commune entre les CPIEs du bassin versant pour accompagner les politiques de l'Agence de l'eau, notamment autour de l'adaptation au changement climatique.

On trouvera toutes les données chiffrées dans le corps du rapport, ainsi que des exemples concrets d'actions menées par les CPIEs sur le terrain dans le domaine de la sensibilisation, de la communication ou de l'accompagnement des territoires autour des enjeux liés à l'eau. Au-delà des chiffres, ce bilan permet de valoriser toute la diversité et la richesse des compétences, des approches et des démarches menées par les CPIEs sur leurs territoires, avec leurs équipes, leurs bénévoles et leurs partenaires.

2020, malgré le confinement à répétition, et les activités « traditionnelles » des CPIEs, c'est l'année de la signature avec l'Agence de l'Eau, le 29 septembre, de la Convention cadre 2020/2022 : « Favoriser une éducation à l'eau, à la biodiversité des milieux aquatiques et à leur connaissance pour le maintien de la qualité et la quantité de la ressource en eau ».

C'est dans ce cadre que nous nous sommes engagés à faire cet état des lieux détaillé (quantitatif et qualitatif) des projets menés par les CPIEs du bassin versant financés ou co-financés par l'AEAG.

À la suite de la signature de la convention-cadre, en concertation avec l'Agence de l'Eau, les URCPIEs du bassin versant ont décidé de porter une candidature commune, pour briguer un siège au sein du collège des usagers non économiques, en tant qu'association environnementale, au sein du Comité de Bassin renouvelé en 2021 pour 6 ans.

La séance inaugurale s'est tenue le 26 janvier 2021 ... et le travail commence !

Nous sommes impliqués dans plusieurs commissions du comité de bassin (communication, milieux naturels ...) et nous siégeons également au Conseil d'Administration, ce qui nous permet de débattre et de contribuer directement aux orientations stratégiques de l'Agence, notamment concernant le SDAGE 2022-2027 et le PDM, programme de mesures qui l'accompagne.

Nicole PFLUGER, représentante des CPIE du bassin versant
au Comité de bassin Adour-Garonne

SYNTHÈSE CHIFFRÉE 2019

En 2019, ces 19 CPIE ont déployé sur 17 départements du bassin versant :

plus de **5500 jours d'intervention sur l'eau** représentant **45 ETP salariés** (directions, chargé.e.s de mission, animateurs, éducateurs...),
près de **2000 actions de sensibilisation** (sorties, projets pédagogiques, stands, débats...),
plus de **200 actions de communication** (publications, supports, outils, articles, posts...),
près de **500 actions d'accompagnement** (études, expertise, opération techniques, réunions de concertation...) auprès d'environ **350 collectivités**.

Ces actions 2019 ont permis de toucher plus de **50 000 personnes** directement et environ 100 000 indirectement, dont :
46 500 jeunes et grand public concernés par les actions de sensibilisation,
entre **25 000 et 50 000** personnes concernés par les actions de communication (réseaux sociaux, événements, presse),
6000 acteurs (collectivités, socio-pros...) concernés par les actions d'accompagnement des territoires.

Les chiffres et les données qui ont été recueillis, analysés et compilés dans ce bilan concernent les actions menées en 2019 dans le domaine de l'eau par 19 Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) implantés sur le bassin versant Adour-Garonne, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Grand Sud Ouest.

1. CONTEXTE ET ENJEUX

a) L'Agence de l'Eau Adour Garonne

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'agence de l'eau Adour-Garonne, établissement public de l'État, met en oeuvre le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) en favorisant une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques, conformément aux objectifs de la directive-cadre sur l'eau (DCE).

La loi du 8 août 2016 a élargi son champ d'intervention aux domaines de la biodiversité terrestre et marine et du milieu marin.

L'action de l'Agence s'inscrit dans le cadre de programmes pluriannuels d'intervention adoptés par le Comité de Bassin et le conseil d'administration de l'Agence.

Ces programmes déterminent pour une durée de six ans les domaines et les modalités d'actions de l'Agence, ainsi que le montant des recettes et des dépenses nécessaires à sa mise en oeuvre.

La politique de soutien de l'agence de l'eau est principalement financée via des redevances prélevées sur les différents usages de l'eau.

CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN ADOUR-GARONNE

Un bassin rural :

- 118 000 km² (20% national)
- 3 régions, 26 départements, 6 900 communes dont :
2/3 rassemblent moins de 500 habitants,
35 communes = 28% de la population,
7,6 millions d'habitants (+ 50 000/an).

Des milieux diversifiés :

- 120 000 km de cours d'eau de plus de 1km
- 7 grands sous bassins (commissions territoriales)
- 650 km de façade littorale
- 6 870 plans d'eau de plus de 1ha
- 250 000 ha de zones humides
- 3 estuaires
- 2 massifs « châteaux d'eau »,
- 30% du territoire en montagne
- 144 masses d'eau souterraine (une commission nappes profondes)

1. CONTEXTE ET ENJEUX

LE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SDAGE)

Le SDAGE est le document qui planifie les priorités de la politique de l'eau dans le bassin Adour-Garonne. C'est le principal outil de mise en œuvre de la politique européenne dans le domaine de l'eau à l'échelle de notre bassin. Le SDAGE et son programme de mesures (PDM) sont en effet conçus pour répondre à l'obligation de résultat de la Directive cadre européenne sur l'eau (DCE). Celle-ci vise l'atteinte du bon état des cours d'eau, lacs, nappes souterraines, estuaires et du littoral en 3 cycles de gestion de 6 ans : 2010-2015, 2016-2021, 2022-2027.

Le SDAGE rassemble l'ensemble des règles de gestion permettant d'atteindre les objectifs fixés.

Les 4 grandes orientations données au bassin Adour-Garonne sont :

1. Créer les conditions de gouvernance favorables,
2. Réduire les pollutions,
3. Améliorer la gestion quantitative,
4. Préserver et restaurer les milieux aquatiques.

Des thématiques transversales sont prises en compte avec les orientations du SDAGE :

- La lutte contre les inondations, en articulation avec le plan de gestion des risques inondation (PGRI),
- La stratégie pour le milieu marin, en articulation avec le plan d'action pour le milieu marin (PAMM) de la sous-région marine Golfe de Gascogne,
- L'adaptation au changement climatique est présente dans l'ensemble des orientations,
- L'analyse économique permettant d'assurer une efficacité des programmes d'actions à moindre coût, leur acceptabilité sociale et économique, la transparence des flux économiques entre usagers...

En savoir plus :

<https://www.eau-grandsudouest.fr/politique-eau/bassin/schema-directeur-amenagement-gestion-eaux-sdage>



1. CONTEXTE ET ENJEUX

LE 11ÈME PROGRAMME 2019-2024

Adopté par le Conseil d'Administration en novembre 2018, le 11ème programme de l'Agence planifie ses actions sur six ans (2019-2024), en cohérence avec le SDAGE Adour-Garonne et en continuité du 10ème programme d'intervention. Il définit les domaines et conditions d'interventions de l'agence de l'eau Adour-Garonne, mais aussi les dépenses et recettes nécessaires à sa mise en œuvre.

La trame du 11e programme répond aux priorités de :

- Reconquête du bon état des masses d'eau en réduisant toutes les pollutions,
- Préservation-restauration des milieux aquatiques et protection de la biodiversité,
- Garantie d'alimentation en eau et de protection des ressources.



En savoir plus : <http://www.11eme-adour-garonne.fr/>

Le 11e programme prépare aussi l'avenir du bassin Adour-Garonne et se positionne face à l'enjeu majeur : **l'adaptation au changement climatique et ses impacts.**

L'application des mesures du Plan d'adaptation au Changement Climatique (PACC) vise à assurer :

- La meilleure résilience des milieux aquatiques,
- La transition économique et agricole,
- Les usages durables de toutes les ressources en eau.

Face à ce défi stratégique, la solidarité territoriale pour l'eau, entre territoires denses et peu denses, urbain et rural, est réaffirmée. Le 11e programme en ordonne l'ampleur, notamment dans le cadre des zones de revitalisation rurale.

Le programme d'actions cible 6 objectifs stratégiques avec des moyens dédiés :

1. Réduire les pollutions domestiques et pluviales,
2. Réduire les pollutions liées aux activités économiques, industrielles et artisanales,
3. Lutter contre les pollutions diffuses agricoles,
4. Préserver les ressources et l'alimentation en eau potable,
5. Améliorer la gestion quantitative de la ressource et inciter aux économies d'eau,
6. Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et de la biodiversité.

LE PROJET DE SDAGE 2022-2027

La période 2022-2027 représente le dernier cycle de gestion prévu par l'Union européenne pour atteindre le bon état des eaux. Le travail d'élaboration du SDAGE 2022-2027 a débuté en 2018 avec tous les acteurs concernés, afin de faire face à cette échéance importante. Du 1er mars au 1er septembre 2021, les partenaires institutionnels et les citoyens se sont exprimés sur les projets de SDAGE et de PDM 2022-2027. Leurs observations vont permettre d'enrichir et de finaliser ces documents qui seront mis en œuvre à partir de 2022.

1. CONTEXTE ET ENJEUX

b) La convention-cadre Agence de l'Eau / URCPPIE

Les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du bassin Adour-Garonne agissent depuis de nombreuses années pour accompagner la mise en place de la directive cadre sur l'eau sur ce territoire. Par différents types d'actions, ils informent, sensibilisent un large public, améliorent les connaissances sur la biodiversité, accompagnent des territoires dans la protection des milieux aquatiques et la lutte contre les pollutions et facilitent le dialogue entre les différents acteurs du territoire et les usagers de l'eau. Ces actions s'inscrivant pleinement dans les objectifs du 11ème programme d'intervention 2019-2024, les CPIE et l'agence de l'eau ont souhaité conjointement poursuivre ce partenariat et le formaliser à travers une convention cadre 2020-2022.

Signée en septembre 2020 avec les Unions Régionales des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPPIE) de Nouvelle-Aquitaine, d'Auvergne Rhône Alpes et d'Occitanie, cette convention-cadre engage l'Agence et les 20 CPIE du bassin versant à œuvrer ensemble pour favoriser l'information et la sensibilisation des citoyens, la connaissance de la biodiversité, la réhabilitation de milieux aquatiques, l'accompagnement des territoires et acteurs locaux sur les enjeux de l'eau dans les territoires du bassin Adour-Garonne.

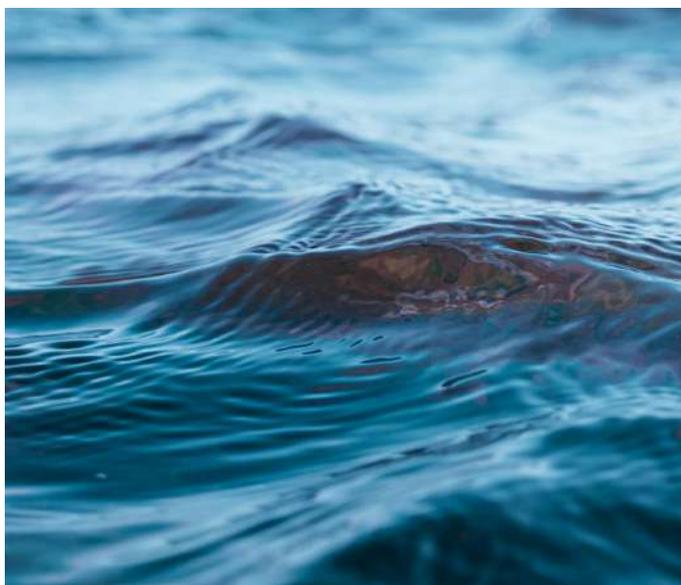
Pour cela, en conformité avec les priorités locales du SDAGE (par sous bassin), les CPIE mettront en œuvre des programmes d'actions, d'animations, d'information, de formation sur les territoires pertinents pour :

- Poursuivre la mobilisation et la sensibilisation du public et des usagers,
- Accompagner les acteurs locaux pour faciliter la mise en œuvre du SDAGE et les procédures locales liées à la gestion de l'eau.

Les 3 URCPPIE se sont également fixés comme objectifs de :

- Capitaliser sur la reconnaissance territoriale et le savoir-faire acquis par les CPIE pour poursuivre des actions concrètes en vue de l'atteinte des objectifs du 11ème programme ;
- Renforcer le fonctionnement collectif des CPIE, autour de l'éducation à l'eau et la préservation des milieux aquatiques et leurs connaissances ;
- Favoriser la mise en réseau les CPIE des bassins versants.

Cette convention-cadre engage également l'Agence et les CPIE à agir en partenariat dans un esprit de co-construction et de concertation, avec un comité de pilotage inter-régional pour évaluer la mise en œuvre de cette convention et des liens renforcés entre les CPIE et leur délégation territoriales pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets locaux.



1 ÈRES RENCONTRES DES CPIE DU BASSIN ADOUR-GARONNE

Dans le cadre de la dynamique de réseau des CPIE Adour-Garonne, les 1ères rencontres des CPIE du bassin versant vont être organisées les 25 et 26 novembre 2021 à Varaignes en présence des directions et des chargés de mission CPIE. Cette rencontre a pour objectif de mobiliser les CPIE pour construire un partenariat collectif à l'échelle du bassin versant.

1. CONTEXTE ET ENJEUX

c) La dynamique de réseau CPIE Adour Garonne

Afin de mettre en œuvre les actions prévues dans le cadre de cette convention-cadre, les 3 URCPiE se sont associées en 2021 pour animer et coordonner une dynamique de réseau entre les CPIE agissant sur le bassin Adour-Garonne, financée en partie par l'AEAG.

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE CETTE DYNAMIQUE SONT DE :

- Évaluer et rendre visible les actions menées par les CPIE auprès de l'AEAG et des délégations,
- Favoriser les échanges de pratiques, le partage d'expériences et la mutualisation de ressources d'outils entre les CPIE du bassin versant,
- Contribuer à une montée en compétences des CPIE par des temps de co-formations ou de co-développement sur des sujets à enjeux (adaptation au changement climatique...) pour accompagner les collectivités locales.

L'objectif stratégique de cette dynamique est à la fois de développer une culture commune entre les CPIE du bassin versant pour accompagner les politiques de l'Agence de l'eau et également d'identifier un projet innovant qui pourrait être dupliqué et essaimé sur l'ensemble du bassin versant au sein du réseau CPIE, notamment autour de l'adaptation au changement climatique.

En 2021, cette dynamique de réseau s'est déclinée en deux volets d'actions principaux :

> VOLET 1 - ÉTAT DES LIEUX ET ÉVALUATION DES PROJETS CPIE

Ce volet a pour objectif de dresser un état des lieux quantitatif et qualitatif des actions menées par les CPIEs du bassin versant. Ceux-ci ont été sollicités pour fournir plusieurs types d'informations :

- un état des lieux quantitatif de actions menées en 2019 par les CPIEs sur le bassin avec un soutien financier de l'AEAG,
- des fiches-action qualitatives sur des initiatives et des projets "inspirants",
- un recensement des outils pédagogiques et des ressources,
- une base de données des contacts "eau" au sein des équipes.

> VOLET 2 - CO-DÉVELOPPEMENT ET MUTUALISATION

Ce volet a pour objectif de permettre aux CPIE de partager leurs initiatives et de mutualiser leurs ressources autour de leurs actions :

- d'éducation à l'eau et aux milieux aquatiques, pour différentes cibles (jeunes, scolaires, grand public, acteurs socio-professionnels et partenaires),
- de mobilisation citoyenne et de dialogue territorial,
- de préservation et de gestion des milieux naturels et de la biodiversité.

À partir des fiches-action qualitatives rédigées par les CPIE, un programme de 4 webinaires a été réalisé entre mai et juin 2021 par et pour les CPIE, sur les thèmes suivant :

- 1 - Sensibilisation et communication,
- 2 - Dialogue territorial et démarche participatives,
- 3 - Gestion des zones humides,
- 4 - Biodiversité et agriculture.

Chaque webinaire s'est déroulé sur une durée de 2h30 selon la trame suivante :

- > Introduction / inter-connaissance (30 min),
- > Retour sur la synthèse et l'analyse de l'état des lieux (30 min),
- > Témoignages des CPIEs (3 x 20 min),
- > Bilan et conclusion (30 min) .



Ce document de bilan vous présente à la fois les résultats quantitatifs et qualitatifs de cette démarche d'état des lieux et de mutualisation.

2. BILAN QUANTITATIF DES ACTIONS 2019

a) Méthodologie de l'état des lieux

L'état des lieux quantitatif a été réalisé à partir d'un questionnaire en ligne portant sur les actions réalisées par les CPIE en 2019 avec le soutien financier direct de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Le questionnaire est composé des sections suivantes :

0. Information générale sur les CPIE (Nombre d'ETP du CPIE en 2019, Nombre d'ETP en lien avec les enjeux de l'eau, Dispositifs d'aides AEAG concernés...)

1. Actions de sensibilisation 2019

2. Actions de communication 2019

3. Actions d'accompagnement des territoires et de dialogue territorial 2019

4. Perspectives 2020

5. Remarques générales

Pour chaque section ou type d'action, des indicateurs de résultats ont été choisis pour évaluer le plus pertinemment possible l'impact des actions des CPIE : nombre de jours, nombre d'actions, nombre d'articles, nombre de personnes, nombre d'acteurs, nombre d'ha...

Pour élaborer ce questionnaire et qualifier les actions des CPIE en cohérence avec le SDAGE et le 11ème programme, l'équipe de coordination s'est appuyée sur les critères suivants (cf. tableaux détaillés ci-après) :

- les orientations, les thématiques et les dispositifs d'aides du SDAGE / PDM
- les typologies d'actions des CPIE.

ORIENTATIONS DU SDAGE 2016-2021

- **ORIENTATION A.** Créer les conditions de gouvernance favorables
- **ORIENTATION B.** Réduire les pollutions
- **ORIENTATION C.** Améliorer la gestion quantitative
- **ORIENTATION D.** Préserver et restaurer les milieux aquatiques

THÉMATIQUES DU SDAGE 2016-2021 CONCERNÉES

Réduction des pollutions domestiques et pluviales

Réduction des pollutions industrielles et artisanales

Lutte contre les pollutions diffuses agricoles

Préservation des ressources et de l'alimentation en eau potable

Gestion quantitative de la ressource et économies d'eau

Préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité

Planification et gestion intégrée de l'eau

Communication

Action internationale

Étude, recherche, innovation

Réseaux de surveillance

2. BILAN QUANTITATIF DES ACTIONS 2019

DISPOSITIF(S) D'AIDE DE L'AEAG CONCERNÉS

DL/CA/18-68 > Réduction des pollutions domestiques et pluviales

DL/CA/18-99 > Prime de résultat

DL/CA/18-60 > Réduction des pollutions liées aux activités économiques industrielles et artisanales

DL/CA/18-61 > Réduction des pollutions agricoles

DL/CA/18-70 > Gestion quantitative de la ressource et économies d'eau

DL/CA/18-69 > Eau potable

DL/CA/19-13 > Modalités d'aide pour les travaux éligibles > 1M€ eau potable

DL/CA/18-65 > Restauration et gestion des milieux, habitats et écosystèmes

DL/CA/18-72 > Planification et gestion intégrée

DL/CA/18-71 > Contrat de progrès territorial

DL/CA/18-73 > Études et recherche, innovation et connaissances environnementales

DL/CA/18-75 > Communication, information, sensibilisation et éducation à l'eau et aux milieux aquatiques

TYPOLOGIE DES ACTIONS MISES EN OEUVRE PAR LES CPIE

SENSIBILISATION DE TERRAIN (GRAND PUBLIC, SCOLAIRES ET JEUNES)	Sorties de terrain / visites
	Stands et manifestations
	Formation et appui technique
	Conférences, débats publics d'information
	Projets pédagogiques en milieu scolaire
	Exposition (permanente et ponctuelle)
COMMUNICATION	Outils et publications sur les enjeux de l'eau (supports pédagogiques, guides d'information, films, lettres électroniques, lettre d'information, plaquettes...)
	Sites Internet
	Supports de promotion des événements (affiches, flyers)
	Sensibilisation par voie de presse
ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES ET DES ACTEURS LOCAUX (SOCIO-PROFESSIONNELS ET COLLECTIVITÉS)	Mise en oeuvre d'actions de communication / sensibilisation / information
	Formations
	Mise en œuvre d'opérations techniques (chantiers, action de restauration, plantations...)
	Études, inventaires et expertises naturaliste (plan de gestion, faune, flore, mares, zones humides...)
	Animation d'une dynamique territoriale et d'assistance technique (agriculture, tourisme durable, CATZH, TEN, ABC...)
	Animation d'un dialogue territorial (comité de pilotage, groupes d'usagers, CLE, autres types d'instances)

2. BILAN QUANTITATIF DES ACTIONS 2019

b) Les CPIE du bassin versant : vue d'ensemble

En 2019, 19 CPIEs du bassin Adour Garonne ont agi pour la gestion durable de l'eau afin de réduire les pollutions, préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques, améliorer la gestion quantitative... Ces 19 CPIEs ont engagé des actions **de mobilisation et de sensibilisation de terrain à destination des jeunes et du grand public**, ainsi que des actions **d'accompagnement des acteurs locaux dans la gestion de leurs territoires**.

La palette de leurs interventions est multiple :

- Ateliers, conférences, journées de sensibilisation,
- Actions pédagogiques en milieu scolaire,
- Mise en œuvre d'opérations technique,
- Visites de sites et expertises naturalistes,
- Animation de dynamiques territoriales et missions d'assistance technique...

Cela reflète l'intérêt des acteurs locaux pour plus de compréhension des grands concepts et des enjeux liés à l'eau.

Cette diversité de compétences et d'initiatives des CPIE se traduit notamment par la **diversité des dispositifs d'aide sollicités auprès de l'AEAG pour soutenir financièrement leurs actions dans les territoires**, à savoir principalement :

- DL/CA/18-75 > Communication, information, sensibilisation et éducation à l'eau et aux milieux aquatiques (15 CPIE),
- DL/CA/18-65 > Restauration et gestion des milieux, habitats et écosystèmes (4 CPIE et 1 UR),
- DL/CA/18-71 > Contrat de progrès territorial (3 CPIE).

En 2019, les CPIE du bassin versant ont été subventionnés à hauteur de près de **500 000 €**, ce qui témoigne à la fois de la volonté de **l'Agence de l'eau de soutenir le réseau CPIE** et aussi de l'importance des actions menées dans les territoires.

En effet, les CPIE ont mobilisé près de **45 équivalent temps plein sur environ 2200 actions liées aux enjeux de l'eau pour près de 5500 jours d'interventions**.



2. BILAN QUANTITATIF DES ACTIONS 2019

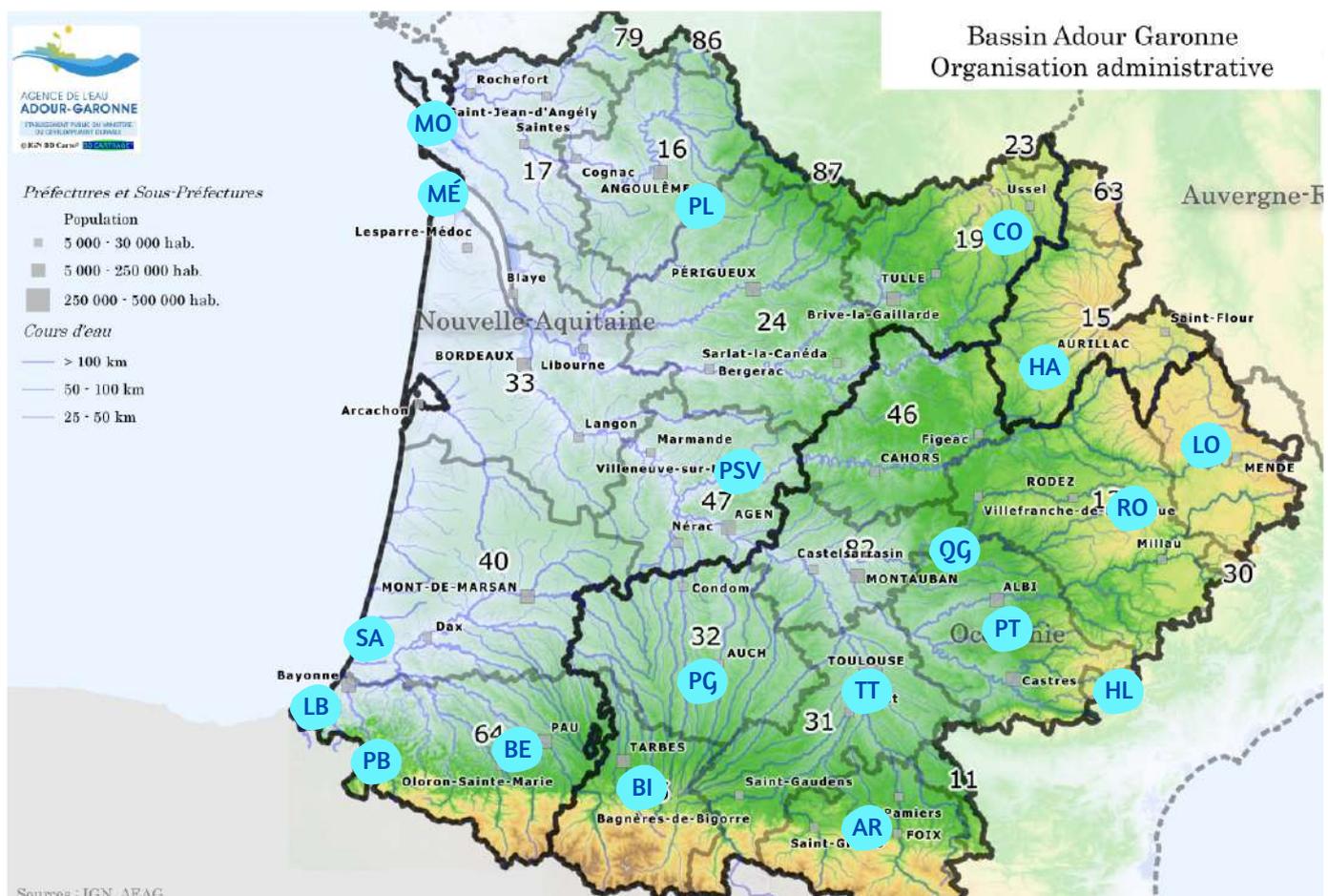


Figure 1 : Répartition géographique des C PIE sur le bassin Adour-Garonne

	CPIE	DÉPT	DÉLÉGATION	UNITÉ TERRITORIALE
1	AR De l'Ariège	9	Garonne Amont	Toulouse
2	BE Béarn	64	Adour et Côtier	Pau
3	BI Bigorre-Pyrénées	65	Adour et Côtier	Pau
4	CO Corrèze	19	Atlantique-Dordogne	Saint-Pantaléon-de-Larche
5	HL Du Haut-Languedoc	34	Garonne Amont	Toulouse
6	HA Haute-Auvergne	15	Atlantique-Dordogne	Saint-Pantaléon-de-Larche
7	LB Littoral basque	64	Adour et Côtier	Pau
8	LO De Lozère	48	Garonne Amont	Rodez
9	MO Marennes - Oléron	17	Atlantique-Dordogne	Bordeaux
10	MÉ Médoc	33	Atlantique-Dordogne	Bordeaux
11	PB Pays Basque	64	Adour et Côtier	Pau
12	PG Pays Gersois	32	Garonne Amont	Toulouse
13	PT Des Pays Tarnais	81	Garonne Amont	Toulouse
14	PSV Pays de Serres-Vallée du Lot	47	Atlantique-Dordogne	Bordeaux
15	PL Périgord Limousin	24	Atlantique-Dordogne	Saint-Pantaléon-de-Larche
16	QG Quercy-Garonne	82	Garonne Amont	Toulouse
17	RO Du Rouergue	12	Garonne Amont	Rodez
18	SA Seignanx et Adour	40	Adour et Côtier	Pau
19	TT Terres Toulousaines	31	Garonne Amont	Toulouse

Tableau 1 : liste des C PIE sur le bassin Adour-Garonne

2. BILAN QUANTITATIF DES ACTIONS 2019

Si la carte montre une répartition relativement équilibrée des CPIE sur les différentes délégations (5 CPIE sur Adour et Côtiers, 6 CPIE sur Atlantique Dordogne et 8 située sur Garonne Amont), elle permet également de constater certaines zones blanches dont le département du Lot, une partie de celui des Landes et de la Gironde.

On peut constater que les CPIE sont implantés et interviennent au quotidien sur :

- les 3 régions ainsi que 17 des 26 départements du bassin versant,
- les 3 délégations territoriales : Atlantique-Dordogne, Adour et Côtiers et Garonne,
- les 7 sous-bassins du bassin versant, à savoir :
 - **le bassin de la Charente** : CPIE Périgord-Limousin (24)
 - **le bassin Littoral et côtiers** : CPIE du Médoc (33), CPIE Marennes-Oleron (17), CPIE Seignanx-Adour (40) et le CPIE Littoral Basque (64)
 - **le bassin de la Dordogne** : CPIE Haute-Auvergne (15), CPIE de Corrèze (19) et CPIE Péroigord-Limousin (24)
 - **le bassin du Lot** : CPIE de Lozère (48), CPIE du Rouergue (12), CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot (47)
 - **le bassin Tarn-Aveyron** : CPIE Haut-Languedoc (34), CPIE Pays Tarnais (81), CPIE de Lozère (48), CPIE du Rouergue (12), CPIE Quercy-Garonne (82)
 - **le bassin de la Garonne** : CPIE de l'Ariège (09), CPIE Terres Toulousaines (31), CPIE Pays Gersois (82), CPIE Quercy-Garonne (82), CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot (47), le CPIE Bigorre-Pyrénées (65)
 - **le bassin de l'Adour** : le CPIE Bigorre-Pyrénées (65), CPIE Seignanx-Adour (40), le CPIE du Béarn (64) et le CPIE Pays Basque (64)



2. BILAN QUANTITATIF DES ACTIONS 2019

c) Action de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public

L'eau est partout dans l'actualité des territoires, elle convoque à des défis permanents et invite donc à élaborer des projets de sensibilisation et d'apprentissage avec un large public, sous une diversité d'initiatives et d'actions (du terrain, des conférences, des expérimentations...).

Dans le champ de la sensibilisation, les CPIE ont réalisé en 2019, **2639 jours** pour plus de **46 500 personnes touchées**, ce qui représente **1914 actions développées**.

	TYPOLOGIE DES ACTIONS	NOMBRE D'ACTIONS
SENSIBILISATION DE TERRAIN (GRAND PUBLIC, SCOLAIRES ET JEUNES)	Sorties de terrain / visites	594
	Stands et manifestations	103
	Formation et appui technique	114
	Conférences, débats publics d'information	45
	Projets pédagogiques en milieu scolaire	1030
	Exposition (permanente et ponctuelle)	28

Tableau 2 : Répartition des actions de sensibilisation sur le terrain

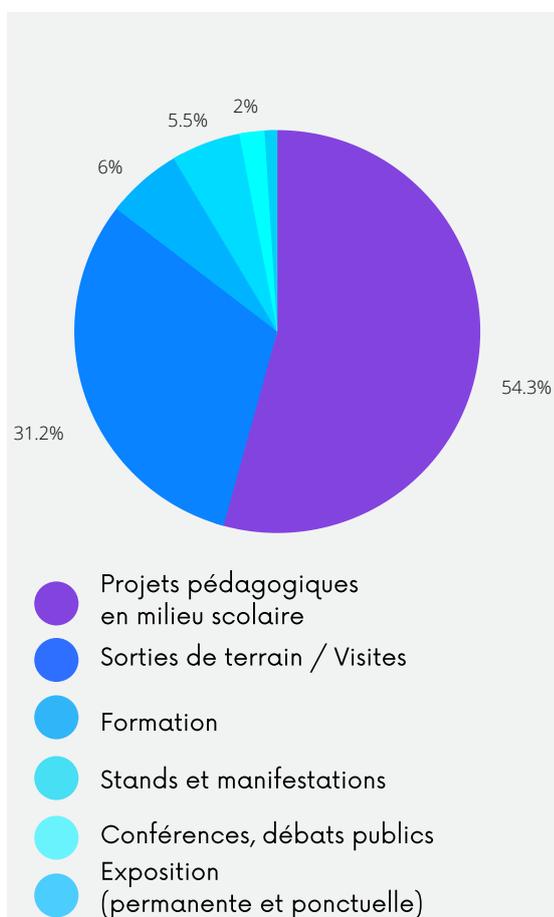


Figure 2 : Répartition des actions de sensibilisation sur le terrain

54 %

DU VOLUME D'ACTIONS POUR LES PROJETS PÉDA

On constate que les "Projets pédagogiques en milieu scolaire" représentent 54% du volume d'actions, soit un peu plus de la moitié du volume d'action global. Les actions du type "sortie de terrain et visites" arrivent en deuxième position avec 31%.

PRINCIPES ET VALEURS ENCOURAGÉES DANS LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES MENÉES :

- Favoriser les sorties en nature pour privilégier le contact direct avec le terrain (expériences par le vécu, observation directe, éveil des sens...),
- Diversifier les approches, apprendre avec enthousiasme (approche ludique, scientifique, naturaliste, imaginaire, sensible...),
- Faire participer les élèves, les rendre acteurs : découvrir, s'exprimer, manipuler, fabriquer, questionner, débattre... dès le plus jeune âge.

ZOOM THÉMATIQUE

POUR ABORDER L'EAU, LA COMPRENDRE ET GÉRER AU MIEUX LA RESSOURCE, LES CPIE ONT ACCOMPAGNÉ LES PUBLICS SUR 5 THÉMATIQUES PRINCIPALES.

- Biodiversité aquatique (espèces et habitats),
- Grand Cycle de l'eau, connaître le circuit de l'eau et le rôle des acteurs,
- Écosystèmes aquatiques : rivières, zones humides,
- Éco-citoyenneté : parler de la qualité de l'eau, aborder le partage de la ressource,
- Changement climatique : comprendre les inondations, les sécheresses, le réchauffement climatique et envisager des scénarios d'adaptation...

1/3 des CPIE abordent les thématiques du Petit cycle de l'eau, des Pollutions diffuses et d'Économies d'eau et de gestion des eaux pluviales.

Les thématiques Littoral, lien terre-mer, Hydromorphologie et Impact de l'alimentation sur la ressource en eau sont des thématiques spécifiques par territoire ou émergentes.

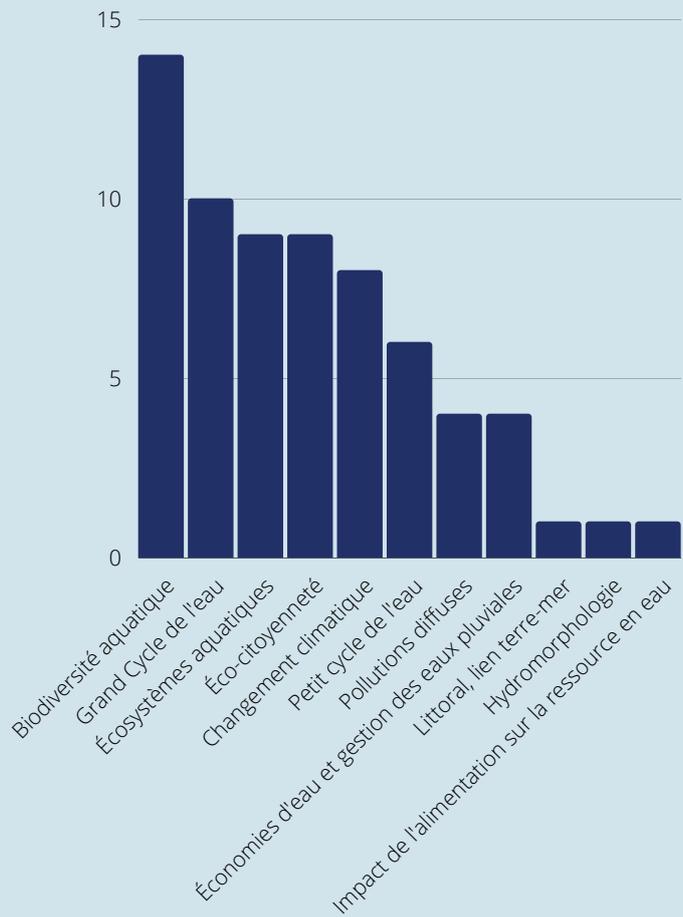


Figure 2 : Répartition des actions de sensibilisation sur le terrain

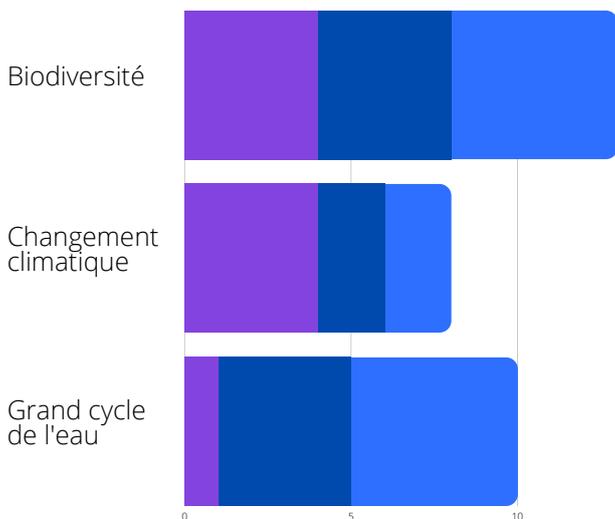


Figure 4 : Grandes thématiques traitées par délégation

LA THÉMATIQUE "CHANGEMENT CLIMATIQUE ET EAU" EST DAVANTAGE ABORDÉE SUR LE TERRITOIRE DE LA DÉLÉGATION ADOUR ET CÔTIERS QUE DANS LES 2 AUTRES DÉLÉGATIONS.

- Adour et côtiers
- Atlantique-Dordogne
- Garonne Amont

2. BILAN QUANTITATIF DES ACTIONS 2019

d) Action de communication

En appui à ces actions de terrain, les CPIE ont développé des outils de communication et de sensibilisation sur les enjeux de l'eau, ainsi que des supports de promotion des événements.

9 CPIE ont développé différents supports pour informer et sensibiliser sur les enjeux de l'eau. Au total, ce sont **48 publications** qui ont été réalisées et utilisées dans le cadre de différents projets. L'ensemble des publications (hors sites Internet), et en s'appuyant sur les réseaux sociaux pour plus d'une centaine de posts créés, a potentiellement touché près de 90 000 personnes.

En termes de jours réalisés sur les actions de communication, 11 CPIE ont renseigné cette information pour un total de **450 jours réalisés**.



CONCERNANT LES ACTIONS DE SENSIBILISATION PAR VOIE DE PRESSE ET PROMOTION DES ÉVÉNEMENTS, NOUS COMPTABILISONS POUR 2019 :

108

ARTICLES DE PRESSE,

99

INTERVENTIONS RADIO,

2

INTERVENTIONS TÉLÉVISÉES.

2. BILAN QUANTITATIF DES ACTIONS 2019

e) Action d'accompagnement des territoires

Les CPIE sont également des interlocuteurs privilégiés des établissements et collectivités qui souhaitent être accompagnés dans des démarches de développement durable afin d'adapter et de faire évoluer leurs pratiques, notamment dans la prise en compte des enjeux liés à la protection et aux économies de la ressource en eau.

14 CPIE réalisent des actions dans le champ de l'accompagnement des territoires.



EN 2019, 356 COLLECTIVITÉS ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉES OU SONT CONCERNÉES,

ce qui représente un volume global de **2428 jours réalisés.**

Les CPIE ont développé des actions d'accompagnement portant à la fois sur la **sensibilisation et l'information des élus** (plus de 5000 personnes touchées), et sur l'**animation d'instances de dialogue** telle que des **comités de suivi dédiés** aux projets, regroupant élus, techniciens et habitants-résidents comme sur le projet de l'Atlas de biodiversité communal Lège Cap ferret accompagné par le CPIE du Médoc ou les **temps d'échanges au sein de la Cellule d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides (CATZH)** animée par le CPIE de l'Ariège par exemple (102 réunions avec une participation moyenne d'une dizaine de personnes par réunion).

Aussi, 240 collectivités ont été concernées par l'animation d'une dynamique territoriale, se traduisant par une assistance technique ou par l'élaboration d'études, d'inventaires et d'expertises naturalistes.



EN 2019, 81 ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES ONT ÉTÉ IMPLIQUÉS DANS LA MISE EN OEUVRE D'OPÉRATIONS TECHNIQUES,

(chantiers, actions de restauration, de plantations...), accompagnés par 5 CPIE du bassin versant.

ZOOM THÉMATIQUE

LES CPIE, ONT ACCOMPAGNÉ LES COLLECTIVITÉS SUR TROIS THÉMATIQUES PRINCIPALES : LA BIODIVERSITÉ AQUATIQUE, LES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES (RIVIÈRES ET ZONES HUMIDES) ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET EAU.

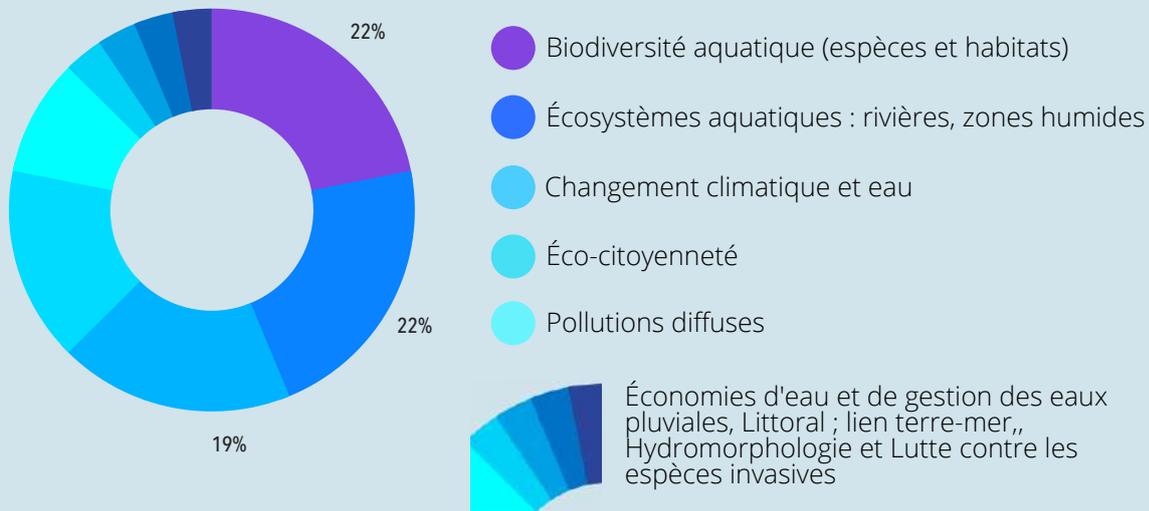
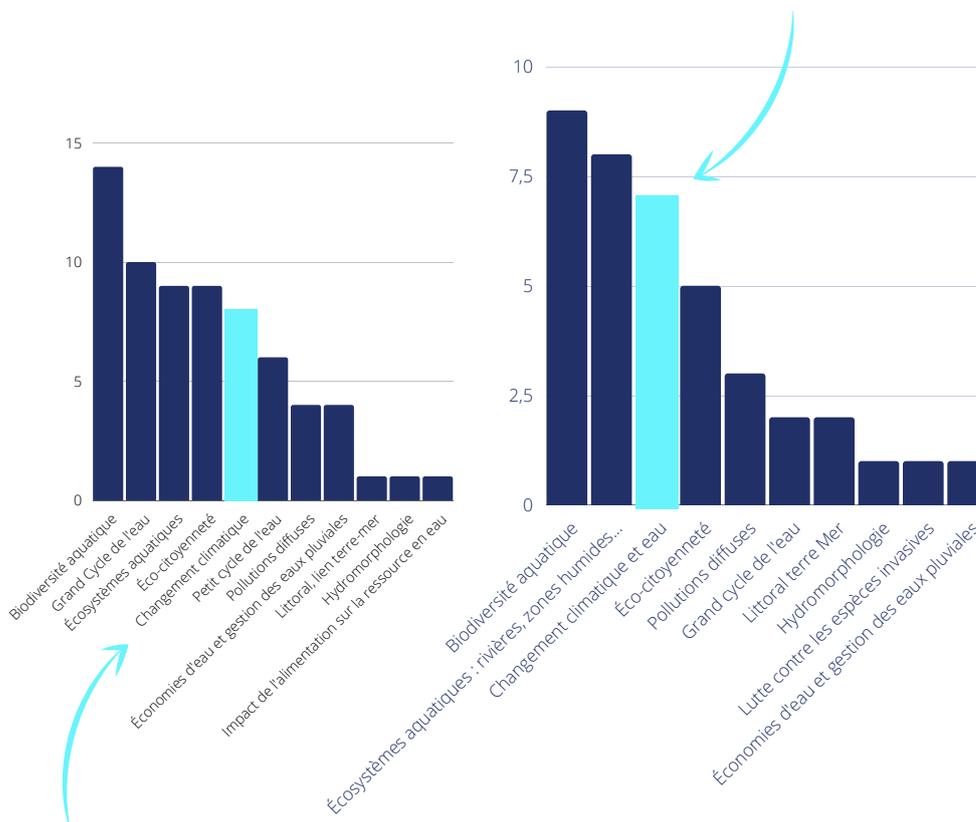


Figure 4 : Zoom sur les thématiques abordées dans les actions de communication, sensibilisation, information dans l'accompagnement des territoires et des acteurs locaux

IL EST INTÉRESSANT ICI DE COMPARER LES "PODIUMS" DES THÉMATIQUES ABORDÉES PAR GRANDES ACTIONS.

Concernant les actions d'accompagnement des territoires et des acteurs locaux, la thématique du Changement climatique fait son entrée dans le podium.

Elle arrive en 3e position sur les thématiques principales abordées.



3. ZOOM SUR LES MODES D'AGIR

a) Valorisation des projets présentés lors des webinaires

A.1) Webinaire 1: Sensibilisation et communication

* SENSIBILISER LES PUBLICS SCOLAIRES

Les CPIE d'Adour-Garonne portent de nombreuses actions pédagogiques à destination des publics scolaires. Elles visent à initier les enfants à la richesse du patrimoine naturel local lié à l'eau (milieux humides, cours d'eau) mais aussi aux interactions entre ressource en eau et activités humaines, à travers la découverte de la production de l'eau potable et l'analyse des impacts des usages sur la quantité et la qualité de l'eau. Les CPIE privilégient des méthodes de pédagogie active, l'expérimentation et les sorties terrain pour rendre les enfants acteurs de leur apprentissage.

CPIE TERRES TOULOUSAINES : LES CLASSES DE L'EAU

Nées en 2008 d'une sollicitation de l'association ConfluenceS dans le cadre de la préfiguration de la Réserve Naturelle Régionale Garonne-Ariège, les "Classes de l'Eau" proposent aux publics scolaires un programme d'actions pédagogiques, à domicile, sur quatre jours.

Ce programme à la carte, monté en collaboration avec l'enseignant, alterne sorties de terrain (enquêtes dans le quartier, exploration de milieux aquatiques) et temps de consolidation en classe.

Il mobilise des méthodes et supports pédagogiques divers, dans l'objectif de toucher chaque enfant dans son mode d'apprentissage privilégié.

Objectifs/enjeux :

- Faire découvrir aux enfants de cycle 3 les écosystèmes aquatiques, le petit cycle de l'eau, les usages actuels et passés et le lien entre la ressource en eau et le changement climatique, en s'appuyant sur l'environnement proche de l'école.
- Accompagner les enfants dans l'acquisition de certains savoirs (connaître certaines espèces, connaître le circuit de l'eau potable), savoir-faire (lire une carte, utiliser du matériel de prélèvement et d'observation, comprendre les approches expérimentales) et savoir-être (une attitude plus respectueuse du vivant et des milieux fragiles, une consommation raisonnée de l'eau domestique).

Déroulement :

- Envoi de la proposition aux écoles ou sollicitation directe du CPIE par les écoles intéressées.
- Rendez-vous préparatoire avec l'enseignant.
- Repérage sur le terrain si besoin.
- Rédaction du cahier des charges pour l'IEP avec l'enseignant.

Résultats :

- Depuis 2012, une vingtaine de classes de l'eau proposées annuellement.
- Un programme reconnu et demandé localement par les écoles.
- La création d'un livret pédagogique pour accompagner les enfants dans les activités et un livret enseignant proposant des fiches-activités faisant des liens avec les programmes de sciences et d'histoire-géographie.
- Une enquête auprès des enseignants et des enfants a mis en évidence une sensibilisation au long terme des participants.



3. ZOOM SUR LES MODES D'AGIR

CPIE PAYS BASQUE : “ANIMATIONS SCOLAIRES ZÉRO PESTICIDE”

Ce projet articulé autour de 3 demi-journées proposées à 3 classes s'appuie sur le principe des sciences participatives pour aider les enfants à changer de regard sur la flore spontanée dans les espaces verts de leur commune gérés en zérophyto.

Objectifs/enjeux :

- Sensibiliser les écoliers de cycle 1 à 3 aux enjeux sanitaires et environnementaux liés à l'usage des pesticides, notamment la qualité de l'eau.
- Faire prendre conscience des alternatives aux pesticides, par exemple au jardin.
- Accompagner des changements d'attitude vis-à-vis de la flore spontanée dans les espaces verts.

Résultats :

- À la suite d'un appel à candidature adressé aux écoles primaires du Pays Basque portant sur les thèmes de la biodiversité, la santé et l'environnement, 5 classes de cycles 2 et 3 ont été retenues,
- Les projets ont consisté à sensibiliser les élèves à l'impact des pesticides et autres produits chimiques sur l'environnement et la santé et à travailler sur 2 exemples :

1. Le jardin potager et les alternatives aux pesticides (Comment faire du jardin au naturel ?),
2. La valorisation des plantes qui poussent naturellement dans les rues, à travers un le programme de Sciences participatives « Sauvages de ma rue ».



PERSPECTIVES :

Si les actions pédagogiques des CPIE à destination des publics scolaires restent généralement centrées sur la découverte de l'eau et des milieux aquatiques dans l'environnement proche des enfants, des problématiques plus globales, telles que le changement climatique, sont aussi de plus en plus souvent abordées.

Sensibiliser aux impacts locaux de phénomènes opérant à une échelle beaucoup plus vaste nécessite d'inventer de nouvelles manières d'aborder la thématique de l'eau auprès des enfants

3. ZOOM SUR LES MODES D'AGIR

* SENSIBILISER LES PUBLICS ADULTES ET LES FAMILLES

Les CPIE du bassin Adour-Garonne proposent diverses actions de sensibilisation à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques, à destination des publics adultes et des familles. Une variété d'approches sont mobilisées (scientifiques, sensorielles, artistiques) au cours de sorties de découverte des écosystèmes et de la biodiversité mais aussi de visites d'infrastructures (stations d'épuration et de potabilisation) ou d'exploitations agricoles "exemplaires". Il s'agit ainsi d'explorer le lien entre usages et ressource en eau et d'aborder la question de la préservation des milieux à travers les activités humaines. Les actions de sensibilisation des CPIE visent à toucher à la fois des habitants du territoire et des publics plus transitoires (visiteurs occasionnels, touristes).

CPIE PAYS GERSOIS : LE TINTA'MARE DE LA BIODIVERSITÉ

Le tinta'mare de la biodiversité est un événement estival centré autour de la mise en valeur d'expositions, autour desquelles est organisé un programme d'animations pour les enfants et les familles :

- Des activités hebdomadaires pour les enfants, qui abordent les milieux aquatiques par des approches variées (découverte naturaliste, loisirs nautiques, jeux, etc.).
- Des sorties pour les familles

Cet événement a la particularité de toucher un large public, incluant les habitants locaux ainsi que des vacanciers et festivaliers.

Résultats :

- Une centaine de participants au programme de sorties et activités chaque année.
- 800 visiteurs venant découvrir les expositions chaque année.
- Une diversité de publics touchés (locaux, touristes et festivaliers, personnes âgées, familles).

Clés de réussite :

- Une complémentarité recherchée dans l'organisation de l'évènement sur deux sites différents (les locaux du CPIE à Mirande et le château de l'Isle-de-Noé), qui attirent un public différent,
- Une promotion de l'évènement appuyée par des acteurs relais : commerces, offices du tourisme, centres de vacances, organisateurs de festivals,
- L'importance de travailler sur un décor, une mise en scène, pour inviter les visiteurs à venir découvrir l'exposition dans les locaux du CPIE,
- Une répartition des panneaux d'exposition entre Mirande et l'Isle-de-Noé, qui encourage les visiteurs à se rendre sur les deux sites.

Le mardi • 9h30-12h • 3€/enfant à partir de 6 ans

Mardi 15 juillet (Mirande)
À vos barques, prêts, partez !
Sortie Canoë / Paddle : à tes pagaias pour une folle traversée ! Des épreuves inédites t'attendent sur l'eau pour découvrir la biodiversité aquatique. Rapidité, agilité et équilibre te permettront de devenir incollable sur l'eau et les animaux qui y vivent !
À partir de 8 ans, supplément 10€

Mardi 23 juillet (L'Isle-de-Noé)
Le monde caché des dragons
Ils ne crachent pas de feu mais ils ont tout de petits êtres imaginaires... Découvre le monde enchanté des crapauds, grenouilles, salamandres et tritons lors de cette balade animée et vient en apprendre plus sur ces espèces protégées.

Mardi 30 juillet (Mirande)
Clued'eau
L'alerte est lancée, la biodiversité est en danger ! Plusieurs suspects ont été identifiés et nous avons besoin de toi pour enquêter : tu devras explorer toutes les pistes pour trouver les différents indices et enfin démasquer le coupable...

Mardi 6 août (Montesquieu)
Eau'ération Biodiversité
S'il ne nous viendrait pas à l'idée de vivre dans l'eau, à nous les humains, bien d'autres êtres vivants s'y plaisent pourtant. Viens découvrir ce petit monde avec ton équipe et tes amis.

proposé de nombreuses actions tout au long de l'année :

- Sensibilisation dans les écoles et accueils de loisirs
- Formations adultes
- Accompagnement auprès des collectivités
- Création d'outils pédagogiques et de sentiers d'interprétation
- Réalisation d'inventaires naturalistes...

Place d'Astarac
Auch
Tarbes

Coordonnées GPS
Latitude : 43.5128
Longitude : 0.402994

Le tinta'mare de la biodiversité
8 juillet > 25 août 2019
à MIRANDE & L'ISLE DE NOÉ

CPIE PAYS GERSOIS
CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT
16 rue Delort (accès PMR) / 6 boulevard Lascours
32300 MIRANDE
Inscription obligatoire pour les sorties et ateliers
Tél : 05 62 66 85 77 - E-mail : animation@cpi32.org

3. ZOOM SUR LES MODES D'AGIR

* **SENSIBILISER AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA RESSOURCE EN EAU ET ACCOMPAGNER L'ADAPTATION DES TERRITOIRES : UNE PROBLÉMATIQUE ÉMERGENTE**

Le changement climatique est un enjeu fort de l'ensemble des territoires du bassin Adour-Garonne. Les CPIE commencent à se saisir de cette thématique émergente, en menant des actions de sensibilisation de différents publics autour des impacts du changement climatique sur la ressource en eau. Ce sujet est notamment abordé auprès de publics adultes par le biais de certaines pratiques telles que le jardinage.

CPIE HAUTE-AUVERGNE : CYCLE DE FORMATION "TOUS AU JARDIN"

Ce cycle de formations gratuites à destination des jardiniers amateurs aborde de manière généraliste les enjeux et pratiques du jardinage au naturel. La question de la gestion de l'eau apparaît en fil rouge tout au long de cette formation structurée en séances thématiques (ex : alternatives aux produits phytosanitaires, présence des plantes spontanées au jardin, compostage). Une des séances aborde de manière plus spécifique les enjeux de disponibilité de la ressource quantitative et qualitative dans le Cantal, les ressentis des jardiniers, les possibles mesures de restriction des usages, le cycle de l'eau et sa circulation dans le sol. Une deuxième partie plus concrète met l'accent sur des pratiques simples et peu coûteuses visant à maximiser la capacité de rétention d'eau du sol et réduire la consommation d'eau (choix des cultures, techniques d'arrosage, etc.). La formation privilégie les échanges d'expériences entre participants et l'apprentissage entre pairs.

Objectifs/enjeux :

- Sensibiliser les jardiniers amateurs aux grands enjeux environnementaux liés au jardinage, notamment la problématique de préservation de l'eau dans le contexte spécifique du Cantal, dont la ressource quantitative et qualitative est particulièrement fragile.
- Accompagner l'évolution des pratiques de jardinage dans un contexte de changement réglementaire (favoriser la compréhension et l'acceptation du zéro phyto chez les particuliers) et environnemental (faciliter l'adaptation au changement climatique, notamment aux sécheresses estivales touchant régulièrement le département).

- Intervenir auprès de publics en situation de précarité, pour lesquels les produits du jardin représentent une part importante de l'alimentation, et qui sont donc particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique et aux mesures de restriction des usages de l'eau.

Résultats :

- Des retours positifs sur la formation et l'évolution des pratiques des stagiaires vers un jardinage plus économe en eau.

Facteurs de réussite :

- Des partenariats établis avec de nombreuses structures du département (association de jardiniers d'Aurillac, Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, centres sociaux, etc.) et les particuliers déjà mobilisés dans l'opération Bienvenue dans mon jardin au naturel.

Conclusions :

La gestion de l'eau est devenue une problématique incontournable des actions de sensibilisation à destination des jardiniers. Le jardinage apparaît lui-même comme une entrée intéressante pour sensibiliser au changement climatique et accompagner une dynamique d'adaptation des territoires, les jardiniers se trouvant souvent directement confrontés à ses impacts sur la disponibilité de la ressource en eau. Le jardinage permet d'aborder le changement climatique comme une problématique de proximité, dans le temps et l'espace, et sur laquelle chacun peut agir à son échelle, de manière simple et peu coûteuse.

3. ZOOM SUR LES MODES D'AGIR

* SENSIBILISER LES ACTEURS DU MILIEU AGRICOLE

CPIE PAYS BASQUE : INITIATION À L'AGRO-ÉCOLOGIE DANS LES LYCÉES AGRICOLES

Ce programme d'introduction à l'agro-écologie, à destination des classes de seconde de lycée agricole, aborde la thématique à travers l'étude des milieux humides et aquatiques. Une approche croisée naturaliste et agricole permet de faire le lien entre ces deux mondes, à savoir de mettre en évidence l'intérêt de préserver ces milieux pour la biodiversité et l'activité agricole. D'autres enjeux sont abordés tels que les économies d'eau à l'échelle de l'exploitation.

Objectifs/enjeux :

- Faire prendre conscience aux futurs éleveurs de la valeur environnementale et agronomique de différents milieux : milieux aquatiques, zones humides, ripisylve, haies.

Résultats :

- Une prise de conscience observée chez certains élèves mais de nombreux freins restent à dépasser pour faire évoluer les perceptions et pratiques.
- L'entrée économique "classique" n'est pas suffisante pour enclencher des changements au niveau des attitudes ou des comportements.



PERSPECTIVES :

Le changement climatique et ses impacts sur la ressource en eau sont des enjeux complexes et souvent anxiogènes, qui ne sont pas aisés à aborder auprès de tous les publics, en particulier les plus jeunes. Des messages engageants et des outils et méthodes ludiques, favorisant le pouvoir d'agir de chacun, seront à développer et à expérimenter par le réseau des CPIE d'Adour-Garonne pour aborder cette question auprès des différents publics.

3. ZOOM SUR LES MODES D'AGIR

A.2) Webinaire 2: Dialogue territorial et démarches participatives

Le dialogue territorial est un pilier de l'action des CPIE. Impliquer les citoyens ou les élèves dans la construction d'un projet collectif et définir de manière concertée les actions à mettre en place sur un territoire, demandent des méthodes d'animations spécifiques.

Les CPIE sont formés à la posture d'accompagnateur des démarches participatives afin de faciliter la mise en place de projets et d'actions concrètes. Les CPIE sont pro-actifs sur ces thématiques de par leur mise en réseau qui contribue à l'échange de pratiques, à la formation, et à la mobilisation des CPIE pour porter des actions innovantes. Une dynamique de bassin versant peut ainsi être créée pour élaborer des stratégies éducatives communes et développer des dispositifs originaux et innovants à l'échelle de tout un bassin versant.

Les nouveaux sujets comme l'adaptation au changement climatique ou la gestion intégrée des eaux pluviales sont maintenant investis par les CPIE. C'est une montée en compétence collective qui peut facilement se mettre en place par un réseau de CPIE solide et professionnel qui a l'habitude de coopérer ensemble pour un maillage territorial complet à l'échelle du bassin versant Adour-Garonne.

COORDINATION DE DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE PARTICIPATIF

CPIE DU BÉARN : L'ÉCO-PARLEMENT DES JEUNES

Ce dispositif initié par le Réseau École et Nature et Éco-Emballage a été mis en place à partir de 2009. Il a pris une envergure départementale en 2014 avec le soutien de l'Agence de l'eau, arrivée dès 2012.

Ce dispositif concerne les scolaires, du cycle 3 aux lycéens et touche chaque année une dizaine de classes, soit environ 300 élèves.

La coordination générale est assurée par le CPIE du Béarn et il s'appuie sur les acteurs associatifs du territoire pour réaliser les actions d'accompagnement et de sensibilisation. L'ensemble des partenaires du projet (dont la Région Nouvelle Aquitaine, l'AEAG, l'OFB, le Réseau École et Nature, l'Inspection Académique), constitue le Comité de pilotage qui se réunit plusieurs fois par an. Des rencontres pédagogiques entre enseignants et animateurs sont aussi organisées. Ainsi qu'un temps collectif en début de projet pour échanger avec les autres classes sur chacun des projets prévus sur les différents territoires.

Objectifs :

Initier des projets scolaires (souvent à l'échelle de l'établissement) sur l'environnement et la citoyenneté.

Déroulé / enjeux :

Les projets sont construits par les jeunes. Après le choix d'un thème général, les jeunes définissent un processus sur 9 demi-journées par classe. Ce processus peut prendre différentes formes : animation en classe, rencontre collective en grand groupe, enquête de personnes ressources sur le territoire, rencontre de partenaires (acteurs de la pêche, protection des milieux aquatiques), ou encore un accompagnement média pour valoriser les projets. Il y a donc une alternance de temps en classe, de temps sur le terrain, et des rencontres collectives entre classes pour échanger.

L'intérêt de ce projet est donc que les jeunes rencontrent et identifient des acteurs professionnels, élus, techniciens, associations sur le territoire et sur les sujets qu'ils abordent. Il y a un lien direct au territoire.

3. ZOOM SUR LES MODES D'AGIR

Résultats :

Voici quelques types d'actions territoriales locales réalisées : création de sentiers de découvertes, aménagement pour accueillir la faune, création d'exposition, de jeu et de panneaux de sensibilisation, création de supports pédagogiques et d'animations, élaboration d'un plan média avec la rédaction du journal "la feuille".

L'évaluation est basée sur des questionnaires des élèves, personnes ressources, ainsi que des points réguliers avec les partenaires, et un temps collectif de valorisation des projets.

Conclusion :

Ce n'est pas un programme consacré uniquement à l'eau et aux systèmes aquatiques mais lorsque le choix de travailler sur ces thématiques est retenu par un groupe d'élèves, l'engagement est fort.

Les points forts à noter pour ce dispositif sont l'éducation à la citoyenneté, la mise en place d'une action directe sur l'environnement / une action concrète et visible, un projet ancré sur le territoire et un projet multi-partenarial.



* MISE EN PLACE ET ACCOMPAGNEMENT DE DÉMARCHES CITOYENNES

CPIE DE LOZÈRE : EN LOZÈRE POUR L'OCÉAN - DES DYNAMIQUES CITOYENNES POUR PRÉSERVER NOS RIVIÈRES

« En Lozère pour l'Océan » vise à accompagner les habitants du territoire dans la réappropriation des patrimoines naturels, culturels et artistiques liés à l'eau.

Surnommé le département des sources, la Lozère se situe en tête de trois grands bassins versants (Garonne, Rhône et Loire). La pureté des eaux, la qualité des rivières et leur beauté paysagère sont extrêmement fragiles.

Construit et conduit par des acteurs professionnels garants de la qualité pédagogique, ce projet répond à plusieurs objectifs :

- Favoriser l'implication des habitants autour d'animation et d'action locales,
- Amener la population à comprendre les enjeux globaux liés à la ressource en eau,
- Accompagner la réalisation de projets locaux,
- Valoriser les actions menées.

Donner aux habitants les moyens d'agir ensemble sur la pollution d'un bassin versant, c'est l'objectif du projet « en Lozère pour l'Océan » qui s'est déroulé pendant 12 mois dès le mois de février 2018.

Ce titre évoque la notion de solidarité Amont-Aval. La Lozère étant un "château d'eau", toute dégradation ou pollution des eaux se retrouvent plus bas sur le bassin versant.

Après une phase d'immersion (sous forme d'ateliers scientifiques et artistiques au bord de l'eau) qui aborde l'ensemble des enjeux de la pollution de l'eau par les produits phytosanitaires et les différents déchets dans les rivières et les océans, les habitants se questionnent et déterminent leur projet.

La réalisation de ces projets est ensuite accompagnée par des professionnels de l'éducation à l'environnement.

Cette deuxième phase permet à plusieurs groupes d'habitants de s'investir sur leur territoire tout en prenant conscience du problème global lié à la solidarité Amont-Aval d'un bassin versant.

3. ZOOM SUR LES MODES D'AGIR

Cette démarche novatrice, au plus près des habitants, a été conduite sur 5 territoires des bassins versant du Lot et du Tarn.

Ce projet s'inscrit également dans une volonté plus globale du CPIE de Lozère de développer la mise en place et l'accompagnement de démarches citoyennes et participatives sur le territoire de la Lozère. Cette nouvelle méthodologie menée en partenariat avec les collectivités locales est un levier pour l'implication des populations locales dans les politiques publiques. Des échos pourront être fait avec les démarches de la Région Occitanie par la promotion des dispositifs comme le « Parlement de la Montagne » ou « H2O 2030 ».

Résultats :

La mobilisation et l'accompagnement de ces groupes de citoyens ont permis une réelle valorisation médiatique des actions mises en place notamment par le travail graphique réalisé autour des supports de communications "En Lozère pour l'Océan".



Concrètement ces accompagnements ont permis :

Sur Saint-Chély-d'Apcher : installation de plaques « Ici commence l'océan » devant les bouches d'égouts de la commune et participation active de deux écoles primaires dans la réalisation de supports/ affiches installées dans les commerces pour sensibiliser les habitants.

Sur La Canourgue : organisation d'une fête de l'eau et installation de panneaux d'interprétation le long de la rivière l'Urugne.

Sur le Mont-Lozère et Goulet : organisation de visites de sites (station d'épuration, station de captage) et réalisation d'une grande exposition sur les enjeux de l'eau du territoire pour sensibiliser la population locale, basée sur un questionnaire rempli par les habitants.

Sur Quézac-Ispagnac : en partenariat avec le Foyer rural de Quézac-Ispagnac - réalisation d'une cabane éphémère pour valoriser la beauté de la rivière et permettre l'observation discrète de la faune de la rivière et des berges.

PERSPECTIVES :

L'accompagnement de démarche citoyennes est un métier à part entière différent de l'animation. Il s'agit bien de mettre en dynamique un groupe d'habitants pour le rendre autonome et impliqué dans une action collective et/ou individuelle.

Ce type d'accompagnement de réalisation de projet a un véritable impact territorial car le groupe de citoyens emmène avec lui d'autres acteurs du territoire qui ne peuvent rester insensible à des dynamiques bénévoles et engagés pour le bien commun.

Néanmoins il ne faut pas sous-estimer le temps nécessaire pour accompagner et mobiliser les habitants qui ont souvent besoin d'un moteur pour ne pas que la dynamique s'essouffle

3. ZOOM SUR LES MODES D'AGIR

ÇA NOUS INSPIRE...

* ACCOMPAGNER LES CITOYENS (ET LES COLLECTIVITÉS) À S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CPIE VAL DE LOIRE : L'OPÉRATION CLIMATO

Le climat change et nous y sommes déjà tous confrontés dans notre vie quotidienne. Canicules, épisodes venteux, gelées tardives, épisodes de sécheresse prolongés... sont de plus en plus prononcés et répétés.

Au-delà des politiques Nationales et internationales qui peinent à se mettre en place, nous pouvons individuellement faire évoluer nos pratiques et notre cadre de vie pour mieux nous adapter à ces changements et bien sûr contribuer à les limiter.

Afin d'aider à diagnostiquer et optimiser la gestion et l'aménagement des espaces aux abords des habitations (cours, jardins...), le CPIE a construit un outil d'autodiagnostic, le livret CLIMATO. Celui-ci aide à envisager un ensemble de solutions simples, pour un meilleur usage du végétal, une meilleure gestion de l'eau et la modification des aménagements des abords des habitations.

Il permet dans un premier temps de réaliser des auto-diagnostic avec le questionnaire d'évaluation (en ligne) CLIMATO.

En complément il existe un livret « *Adaptez votre jardin au changement climatique* » composé de huit fiches thématiques pour aider à adapter les pratiques.

Dans un deuxième temps, un technicien du CPIE se déplace au domicile afin d'échanger sur les résultats du questionnaire, sur les pratiques et il conseille des actions simples à mettre en œuvre.

Cet outil semble très pertinent pour aborder concrètement les changements de pratiques face au changement climatique.



3. ZOOM SUR LES MODES D'AGIR

A.3) Webinaire 3 : Gestion des zones humides

Les CPIE mettent en œuvre des actions très diverses pour la préservation et la gestion des Zones humides.

* **PLANS DE GESTION DES MILIEUX HUMIDES : FAIRE DE L'EAU UN LIEN ENTRE LES GÉNÉRATIONS, LES ACTIVITÉS, LES MÉTIERS ET LE TERRITOIRE**

L'action des CPIE porte sur : l'élaboration et l'animation des plans de gestion de zones humides (marais, tourbière, Falaises, landes, prairies et boisements littoraux...), la réalisation de diagnostics écologiques et d'inventaires naturalistes, des actions d'expertise suivies de conseils de gestion et aménagements, l'animation des dynamiques Natura2000... soit une grande diversité d'actions et de moyens mis en œuvre pour la préservation et la valorisation des milieux aquatiques et humides.

CPIE DU MÉDOC : PLANS DE GESTION À LA POINTE DU GRAVE

Objectifs/Enjeux de gestion de ces sites :

- Restaurer le fonctionnement hydraulique : lutte contre l'envasement ; restauration des continuités et des habitats favorables à la biodiversité
- Assurer la concertation, la médiation, la coordination et la sensibilisation : limite des conflits d'usage, restauration des activités économiques adaptées,
- Développer la connaissance, transmettre les savoirs : réalisation de l'évaluation des habitats, de la faune et de la flore, restauration de la diversité parfois menacée, valorisation de l'approche scientifiques dans les débats locaux

Missions du CPIE :

- Ingénierie projet (coordination gestion), conseil, conciliation, administratif (rédaction cahiers des charges pâturage, chasse...),
- Inventaires (avifaune, odonates, reptiles, amphibiens, orthoptères et rhopalocères),
- Concertation, médiation et sensibilisation

Principaux résultats de cette gestion :

- Au niveau de la gestion hydraulique : amélioration de la maîtrise hydraulique (lutte contre les inondations), réduction des gîtes à moustique (collaboration EID), stabilisation de l'évasement, amélioration de la continuité écologique pour la faune piscicole,
- Au niveau des habitats et des espèces : restauration des fonctionnalités, mise en place d'indicateurs biologiques de suivi,
- Au niveau du paysage et des activités socio-économiques : augmentation des surfaces en herbe, mise en place d'un pâturage extensif, réduction des produits phytosanitaires.

Perspectives :

- Un nouveau site aquacole portant à 8 le nombre d'exploitations,
- De nouveaux territoires pour l'installation en pâturage et de nouveaux exploitants,
- Une mutation progressive de la céréaliculture,
- Un établissement portuaire qui intègre systématiquement les fonctionnalités des espaces dans son projet stratégique,
- Un plan de gestion unique pour 1500 ha en 2022.



3. ZOOM SUR LES MODES D'AGIR

FACTEURS DE RÉUSSITE : DE COMPÉTENCES MULTIPLES MISES EN ŒUVRE, DE LA COHÉRENCE ET DE LA SOLIDARITÉ AUTOUR DE L'EAU

Plusieurs CPIE à l'échelle du Bassin mènent des actions de préservation et gestion des Zones Humides ; ils disposent des compétences scientifiques et techniques nécessaires mais ont également, du fait d'un ancrage territorial fort, la capacité à mener une gestion concertée avec l'ensemble des acteurs locaux (usagers, collectivités, habitants, syndicats de rivière, associations locales...).

*** ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS ET DES ACTEURS LOCAUX : UN APPUI POUR DE MEILLEURES PRATIQUES AUTOUR DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES**

L'action des CPIE porte sur de nombreux points :

- Mise en œuvre de travaux de restauration de la continuité écologique des cours d'eau
- Mises aux normes de plans d'eau
- Contrôle des systèmes d'assainissement non collectif
- Animation et coordination de cellule d'assistance technique aux zones humides (CATZH) :
- Accompagnement pour la lutte contre les espèces invasives
- Appui technique pour l'aménagement de milieux humides

CPIE DE LA CORRÈZE : MISES AUX NORMES DE PLANS D'EAU

Objectifs/Enjeux :

Les ¾ des plans d'eau de la Corrèze ont vu le jour à partir des années 70 avec le développement de la mécanisation. Ces plans d'eau n'ont à l'époque pas été conçus selon la réglementation actuelle qui s'est renforcée afin de prévenir leurs impacts sur les cours d'eau à partir desquels ils prennent naissance.

Missions du CPIE :

Le CPIE a été amené à conduire différentes actions pour mettre aux normes un plan d'eau : Etude préalable à la définition des travaux à prévoir, conseils réglementaires, accompagnement au montage de demande d'aides, dossier de consultation des entreprises et suivi des travaux jusqu'à leur réception.

Pour ce faire, le CPIE a mobilisé des compétences en hydrologie, hydraulique et gestion de plans d'eau.

Principaux résultats :

Chaque année, une cinquantaine de dossiers a été traitée avec parfois une issue plus radicale qui est l'effacement. Une décision qui tend à se développer.

Perspectives :

Fort de son expérience dans la mise aux normes de plans d'eau et de l'animation de programmes d'actions, le CPIE de la Corrèze a fait le choix de proposer au contrat territorial Vienne amont « Sources en actions » de coordonner une cellule d'assistance technique (CAT) à la gestion durable des plans d'eau du bassin versant d'affluents de la Vienne et du ruisseau d'Alesmes.

Démarrée en 2017, cette cellule s'est fixé trois grands objectifs :

1. Informer les propriétaires de l'existence de la CAT étangs et impulser une démarche active de mise aux normes
2. Assister les propriétaires de plans d'eau dans un état des lieux / diagnostic
3. Assister les propriétaires dans la mise en œuvre de travaux.



3. ZOOM SUR LES MODES D'AGIR

CPIE DE L'ARIÈGE : ANIMATION ET COORDINATION D'UNE CATZH

Missions du CPIE :

Le CPIE intervient à trois niveaux :

- Missions techniques :
 - Inventaire des zones humides et Diagnostic (bras mort, mare, ripisylve...),
 - Apport et complément sur la délimitation précise d'une zone humides,
 - Conseil sur la préservation et la restauration & sur la gestion des Espèces exotiques envahissantes,
- Formation :
 - Comment délimiter une zone humide ?
 - Urbanisme et Zones humides,
 - Les mares et l'identification des amphibiens;
- Animation :
 - Découverte de la faune et de la flore des zones humides,
 - Conférence sur les milieux aquatiques,
 - Valorisation de l'inventaire des ZH (poster, guide, animation).

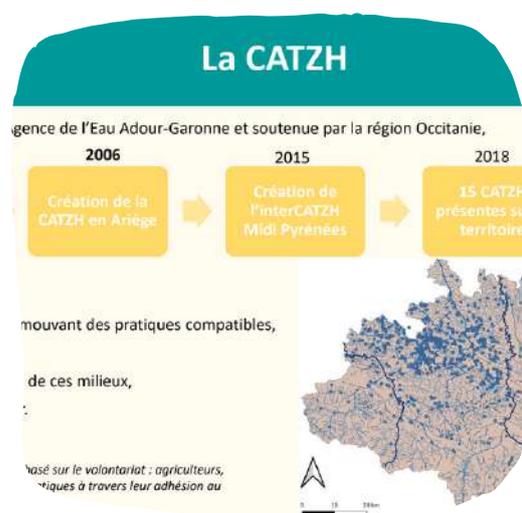
Retours d'expérience :

Diagnostic d'un bras mort piétiné par un élevage de bovins :

- Réalisation d'un état des lieux (botanique, amphibien, odonates) et suivi après réhabilitation du site (pose de clôture et passage à gué),

Contenir et faire régresser la Renouée du Japon sur plusieurs tronçons :

- Mise en place d'un suivi de l'éco pâturage (élevage de caprins) sur 3 quadras sur 1 tronçon



FACTEURS DE RÉUSSITE : UN TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE DENSE S'ADRESSANT À DES PUBLICS VARIÉS

Les CPIE accompagnant les acteurs locaux sur des missions d'ingénierie autour des problématiques liées à l'eau, doivent s'appuyer sur des compétences techniques précises, une connaissance des textes réglementaires et sur de l'animation et la concertation pour faire adhérer les collectivités, les propriétaires, les exploitants agricoles dans une protection active et pérenne.

3. ZOOM SUR LES MODES D'AGIR

A.4) Webinaire 4 : Biodiversité et agriculture

Les CPIE mènent des actions transversales dont la portée cible également la préservation de la ressource en eau.

*** PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ : DES ACTIONS QUI S'INSCRIVENT DANS LA DURÉE**

L'UR OCCITANIE : PROGRAMME D'APPUI À LA PRISE EN COMPTE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE ET DES SOUS-TRAMES EN OCCITANIE

Depuis 2015, les CPIE de la région ex Midi-Pyrénées sont engagés dans un programme d'appui à la prise en compte de la « Trame verte et bleue » en partenariat avec l'association Nature en Occitanie. Il a pour objectif d'accompagner les collectivités locales pour la prise en compte des continuités et des corridors écologiques dans les politiques d'aménagement des territoires, à travers des actions de sensibilisation et d'accompagnement. Depuis 2019, il a été étendu à toute l'Occitanie avec l'implication des CPIE ex Languedoc-Roussillon et du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) Occitanie. Ce programme permet de faire émerger des projets en faveur de la biodiversité (Atlas de la biodiversité communale, Territoires Engagés pour la Nature, chantiers participatifs de restauration de milieux...) et contribuer à des instances de concertation pour la préservation et la restauration des continuités écologiques (SCOT, PCAET, labels...). Ce programme se décline en plusieurs volets d'actions :

Le pilotage et le partage des connaissances pour initier une dynamique de réseau,

La création d'une boîte à outils pour adapter les différents outils pédagogiques et de communication,

La vulgarisation auprès de tous les publics pour toucher un large public : collectivités, acteurs socio-professionnels, citoyens, jeunes...

L'organisation d'échanges TVB avec les socioprofessionnels organisés par les CPIE dans leur territoire en partenariat avec d'autres structures sur les territoires « orphelins » de CPIE,

Le dialogue territorial permettant la sensibilisation en amont des projets (instances de concertation territoriales, PLU, PLUi, SCOT, PCAET, TEN,...) et l'accompagnement à la restauration des continuités écologiques (chantiers et inventaires participatifs).



Trame verte et bleue
en Occitanie

FACTEURS DE RÉUSSITE : UNE CAPACITÉ À MOBILISER POUR AGIR AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Les CPIEs regroupés en Union Régionale ont su développer sur un vaste territoire, une véritable dynamique de préservation et de restauration des continuités écologiques en alliant le dialogue et l'action territoriale.

3. ZOOM SUR LES MODES D'AGIR

* ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSITION AGRICOLE : DES INITIATIVES A DÉVELOPPER

Le bassin Adour-Garonne est très touché par les dégradations des cours d'eau et des nappes par les produits phytosanitaires et les nitrates. L'évolution des pratiques agricoles en faveur d'une agriculture plus respectueuse de la ressource en eau et de la biodiversité est un enjeu majeur à l'échelle du bassin. Face à ce constat, certains CPIE ont développé des actions en direction des agriculteurs que ce soit dans le cadre de leur formation : sensibilisation à l'agro écologie, aux économies d'eau de l'exploitation (nettoyage, épandage), ou dans le cadre de leur activité : appui pour le changement des pratiques (biodiversité, diversification, conversion vers le Bio).

CPIE SEIGNANX ADOUR : LE SEIGNANX, VERS UNE TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Objectifs/Enjeux :

Les questions agricoles sont de plus en plus prégnantes sur le territoire du Seignanx, plusieurs enjeux se dégagent fortement :

- La question de la transmission et de l'installation : face au vieillissement de la population agricole, se heurte la problématique d'accès au foncier pour les nouveaux arrivants, non issus du territoire et hors cadre familial ;

- L'enjeu alimentaire : La demande en produits locaux et de qualité est en hausse sur le territoire, or les types de production agricoles du Seignanx ne permettent pas actuellement de fournir la demande locale et très peu de productions sont certifiées « AB » ;

- Les problématiques environnementales : Le territoire du Seignanx est caractérisé par d'importants espaces naturels et forestiers et la présence de zones protégées. Les pratiques et cultures agricoles actuelles sont peu favorables à la biodiversité et engendrent de fortes dégradations de la qualité de l'eau et des sols.

Face à ces constats, le CPIE Seignanx Adour en partenariat avec la Communauté de Communes du Seignanx a initié une dynamique d'agriculture durable, locale et diversifiée, s'appuyant notamment sur la mobilisation du foncier agricole et l'accompagnement des exploitants vers une évolution de leurs pratiques.

Missions du CPIE :

Le CPIE a développé plusieurs actions :

1. Mobiliser le foncier agricole disponible : identifier et contacter les agriculteurs cédants, réaliser une cartographie évolutive du foncier prochainement cédé, identifier et cartographier les friches agricoles,
2. Accompagner les porteurs de projets : sur la réflexion et la conception du projet et sa viabilité, dans la recherche du foncier et dans les démarches administratives,
3. Favoriser la mise en réseau entre les agriculteurs et les acteurs du monde agricole et alimentaires,
4. Accompagner le changement des pratiques agricoles : réalisation de diagnostics Biodiversité, appui pour la diversification des productions, création d'espaces test

Conclusion et perspectives :

Le bilan de ces premières missions rend compte du besoin des agriculteurs d'être accompagnés et suivis au travers d'un plan d'actions individualisé, adapté aux problématiques de chacun et approprié à la réalité du contexte local.

Ces premiers résultats sont très encourageants au regard des actions menées auprès des collectivités, des porteurs de projet, des exploitations en place, des acteurs partenaires et de celles menées en faveur de la préservation des écosystèmes.

FACTEURS DE RÉUSSITE : UNE CAPACITÉ À FÉDÉRER LES ACTEURS DU MONDE AGRICOLE, ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENTAL

Les CPIEs en s'appuyant sur leur connaissance des enjeux des territoires, peuvent se positionner comme une interface opérationnelle afin de relier les acteurs des différentes filières agricoles, alimentaires, sociales, environnementales.

3. ZOOM SUR LES MODES D'AGIR

b) Ressources et outils pédagogiques

L'état des lieux a été l'occasion d'impulser un premier recensement des ressources et outils pédagogiques dédiés à la thématique eau, utilisés par les CPIE pour enrichir et accompagner les projets d'éducation à l'environnement sur le bassin Adour Garonne. Plus de **100 outils ont été recensés et sont utilisés par 13 CPIE** (jeu, malles, fiches, expos...). L'objectif à présent, va être de mettre en lumière les outils disponibles sur le territoire tout en valorisant le travail des structures créatrices de certains de ces outils.

En 2019, les CPIE ont utilisé en majorité des malles pédagogiques et/ou maquettes, puis des expositions et enfin de nombreux jeux en tant que supports à leur actions.

ÉPURATUS :

La malle ÉPURATUS, créée par le CPIE de Bourgogne, permet d'aborder les problématiques liées à l'eau, à comprendre le fonctionnement d'une usine de dépollution et de sensibiliser les élèves (cycle 3 et 6e) à l'environnement et à l'impact de leurs gestes quotidiens.

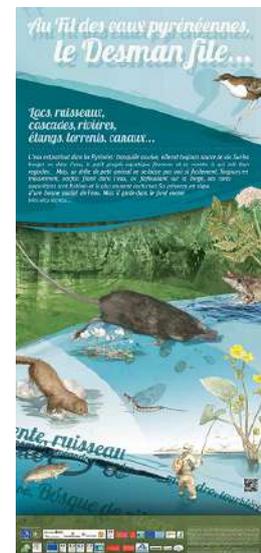


RICOCHET :

La malle Ricochet est aussi très souvent citée. Créée par le FRENE, Ricochets propose une méthode pédagogique reposant sur une alternance entre pédagogie de projet et pédagogie de l'imaginaire ainsi qu'une ouverture à la connaissance de l'eau dans tous les domaines : art, biologie, chimie, écologie, économie, hydrographie, littérature, loisirs, poésie, physique... la Malle comprend un classeur pédagogique enrichi de méthodologies adaptées au plus grand nombre et participatives, et de nouvelles activités. L'atelier « le pays de l'eau » (maquette, jeu de rôle...) a été amélioré grâce à de nouveaux éléments et outils, dans une démarche d'éco-conception.



De nombreux CPIE ont aussi créé leurs propres malles, afin d'aborder leurs enjeux locaux de biodiversité aquatique : découverte de la loutre et du castor, des oiseaux du bord du Tarn, des invertébrés aquatiques, des animaux de l'eau, du Desman...



12

EN 2019, 12 OUTILS OU SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ONT ÉTÉ CRÉÉ POUR TRAITER DU THÈME DU CHANGEMENT CLIMATIQUE,

Plus sous forme de jeux : enquêtes et expériences...

63

63 OUTILS RECENSÉS SONT ADAPTÉS À DU TOUT PUBLIC, 29 OUTILS SONT SPÉCIFIQUES ENFANTS DE 6 À 12 ANS 4 OUTILS RECENSÉS POUR LES JEUNES ENFANTS, 1 SEUL OUTIL CITÉ EST À DESTINATION DES ÉLUS

4. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

LES CPIE DU BASSIN–VERSANT ADOUR GARONNE : DES ACTIONS ENCORE À DÉVELOPPER POUR LA PRÉSERVATION ET LA GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU



Le réseau des CPIE à l'échelle du Bassin Adour Garonne bénéficie de compétences très diversifiées et complémentaires pour initier et développer des actions en faveur des milieux humides : connaissances naturalistes, compétences techniques pointues (restauration, aménagements hydrauliques, travaux...), réglementation et législation, gestion des milieux...

Par ailleurs, les CPIE, situés au cœur des territoires et ayant une connaissance fine des enjeux, travaillent et développent le dialogue territorial en direction d'un très large public : collectivités, agriculteurs, citoyens, lycéens, acteurs socioprofessionnels, structures locales (syndicat de rivière, CEN, réseaux agricoles, associations)...

Les actions ainsi mises en œuvre peuvent se faire à différentes échelles, que ce soit à l'échelle d'un espace restreint : étang, zone humide, exploitation agricole, jardin de particulier... qu'à l'échelle territoriale (plusieurs départements, Communauté de Communes, communes) afin d'engager des dynamiques de transition écologique.

Forts de ce constat et de cette dynamique enclenchée, les CPIEs Adour-Garonne souhaitent pour 2022, à la fois poursuivre le développement d'une culture commune en continuant à partager leurs actions et leurs expériences, mais également identifier et co-construire ensemble un ou plusieurs projets innovants à porter ensemble à l'échelle du bassin versant.



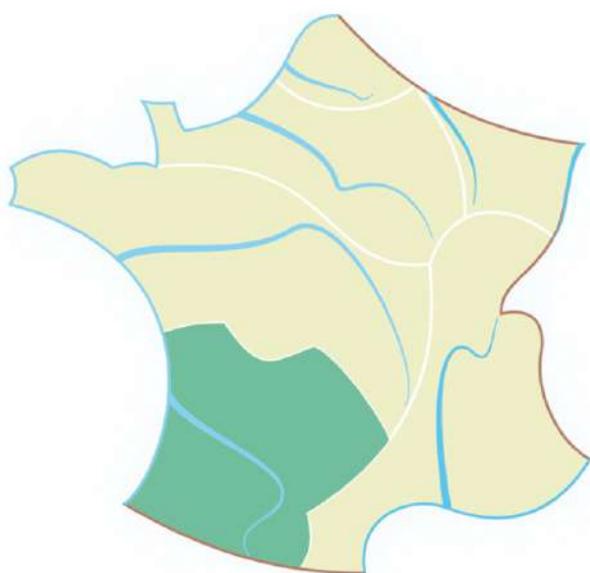
RÉSEAU CPIE

CPIE, LA FORCE D'UN RÉSEAU PARTAGÉ, LE SENS D'UN LABEL NATIONAL

Le label Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) est attribué aux associations à fort ancrage territorial qui promeuvent le développement durable et la protection de l'environnement par des actions d'éducation et d'accompagnement des territoires, qui reposent sur des valeurs partagées d'humanisme, de citoyenneté et de respect de la démarche scientifique. Décerné pour 10 ans par l'UNCPIE reconnue d'identité publique, ce label est un gage de professionnalisme et de qualité qui apporte la dynamique d'un réseau fort de 80 CPIE et de 40 ans d'expérience.

Pour en savoir plus : www.cpie.fr

Liste des CPIE du Bassin Versant :



- CPIE De l'Ariège
- CPIE Béarn
- CPIE Bigorre-Pyrénées
- CPIE Corrèze
- CPIE Du Haut-Languedoc
- CPIE Haute-Auvergne
- CPIE Littoral basque
- CPIE De Lozère
- CPIE Marennes - Oléron
- CPIE Médoc
- CPIE Pays Basque
- CPIE Pays Gersois
- CPIE Des Pays Tarnais
- CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot
- CPIE Périgord Limousin
- CPIE Quercy-Garonne
- CPIE Du Rouergue
- CPIE Seignanx et Adour
- CPIE Terres Toulousaines

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :

